

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

AMENDEMENT

N ° II-CF502

présenté par

M. Frédéric Petit, rapporteur pour avis au nom de la commission des affaires étrangères

ARTICLE 44

Mission « Action extérieure de l'État »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.